



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RAPPORT d'activité

2020

Construisons en commun l'avenir de chacun

Patrice Dumas, président
Jean de Balathier, directeur

Édito	3
Le Conseil d'administration	4
L'équipe	5
La coopération agricole AuRA	6
Notre réseau	7
2020 en bref	8
Temps forts	9
Spécial Covid-19	10-12
Plan de Relance	13
Le Projet Agricole Régional	14
L'eau, un enjeu majeur	15
Vision 2030	16-17
Structuration du réseau	18
Une nouvelle organisation	19
Les sections	20-21
Le pôle Filières, Transitions et Valorisation	22-24
Le pôle Juridique	25
Le pôle Qualité, Sécurité des aliments et RSE	26-27
Le pôle Gouvernance et Stratégie	28-29
Les comptes	30-31



Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants.

En 2020, un virus inconnu a plongé la planète dans une crise sanitaire, économique et sociale qui se prolonge comme un tremblement de terre et ses répliques successives.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'année écoulée ?

La crise sanitaire a mis en lumière la question de la souveraineté alimentaire et les fragilités d'un système fondé sur des échanges mondialisés.

Les coopératives ont démontré leur rôle déterminant dans le maintien de la chaîne alimentaire.

Des tendances sociétales se sont accrues : attentes des consommateurs sur la proximité, la naturalité, l'environnement, le bien-être animal, nouvelles pratiques d'achat avec le digital par exemple.

La grande distribution a profité du reflux de la restauration hors domicile mais elle s'engage de nouveau dans une guerre des prix mortifère, alors que la loi Egalim visait au contraire un meilleur retour de valeur vers les producteurs.

L'histoire a démontré que les ruptures majeures sont souvent sorties des crises : celle-ci sera-t-elle source de changements durables ?

Nos coopératives sauront agir pour la préservation de la souveraineté alimentaire et l'accompagnement des transitions agroécologiques, à condition de préserver leur compétitivité. Les politiques publiques ont là un rôle déterminant à jouer au travers du Plan de relance, du Programme Stratégique National (PSN) dans le cadre de la future PAC, des politiques de soutien aux filières et des contrats de transition agroécologiques des Régions pour la prochaine mandature...

En 2020, notre fédération régionale a su s'adapter pour accompagner les coopératives au quotidien et les représenter dans les instances régionales ou nationales de gestion de crise, en lien étroit avec notre fédération nationale et les organisations régionales. Nous avons gagné en légitimité et en reconnaissance.

En parallèle, les équipes ont poursuivi leurs activités et projets sur les sujets de fond.

Nous avons renforcé notre organisation avec la structuration du pôle Filières, Transitions et Valorisation pour mieux répondre aux enjeux et apporter un service adhérent plus efficace.

Enfin, nous avons pris une part active à la réflexion nationale Vision 2030 concrétisée par l'adoption d'une nouvelle raison d'être « Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants ».

En 2021, nous écrivons notre feuille de route afin de démontrer l'empreinte positive des coopératives dans leur territoire et leur place dans les filières alimentaires territorialisées qu'attendent les consommateurs.

Avec le soutien financier de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Le Conseil d'administration



Photo retouchée - 2018.

1 Philippe PLASSE
Membre du bureau
SICAREV

2 Jean-Michel JAVELLE
Membre du bureau
SECTION LAITIÈRE

3 Yves RENN
COOPENOIX (38)

4 Christophe CHAVOT
EUREA COOP (42)

5 Didier BRECHET
OXYANE (38)

6 Roger GRANGE
UNION RÉGIONALE PORCINE
RHÔNE-ALPES (69)

7 Sébastien COURTOIS
Invité
COMMISSION BIO

8 Yves FRANÇOIS
Membre du bureau
FR CUMA (69)

9 Gilles CLERC
LE VIGNERON SAVOYARD (73)

10 Patrice DUMAS
Président
AGAMY (69)

11 Pierre-Jo AUFRANC
AGRIAL ALPES-SUD-EST (69)

12 Christophe DEVOS
Secrétaire
NATURA'PRO (07)

13 François PÉRICHON
Trésorier
UCAL (03)

14 Philippe POUENARD
Membre du bureau
RHODA-COOP (07)

15 Jean-François GEOFFRAY
OXYANE (01)

16 Edouard COGNET
SICAGIEB (03)

17 Jérémy GIROUD
Invité
JA AURA (69)

18 Jean-Michel VIGIER
SODIAAL MASSIF CENTRAL (63)

19 Yannick DUMONT
Vice président
JURA MONT BLANC (74)

Absent(e)s de la photo

Annick BRUNIER
Vice-Présidente
LIMAGRAIN (63)

Bernard CHALENDARD
XR REPRO (43)

Bertrand CHRISTIN
FDCL des Savoie

Annaëlle D'ANNA
COPAGNO (43)

Sabine D'HARCOURT
SECTION FORESTIÈRE

François MONGE
L'Agneau du Soleil (05)

Carole PERRIER
Invitée
ARIA AURA

Cyril JAQUIN
Membre du bureau
FÉDÉRATION DES CAVES COOPÉRATIVES
DE L'ARDÈCHE (07)

Olivier REY
Membre du bureau
SECTION VIGNERONS COOPÉRATEURS

Katia SABATIER-JEUNE
LORIFRUIT (26)

L'équipe



Jean de Balathier
Directeur



Noémie BARLET
Chargée de mission
Filières et Valorisation



Jérémie BOSCH
Délégué régional adjoint.
Responsable du pôle



Laure GENIN
Consultante.
Responsable du pôle

Pôle Gouvernance et Stratégie



Annie GIACOMETTI
Attachée de direction.
Chargée de communication/
Relation adhérents



Pascal GOUX
Consultant.
Responsable du pôle



Isabelle GUIBERT
Juriste



Sophie GUIGONNAND
Assistante webmarketing.
Communication
graphique et visuelle



Gaétan JAVEL
Chargé de mission
Gouvernance et
Stratégie



Valérie MEVIAL
Assistante



Fouzia MOUSSAT
Comptable unique



Thibault PÉCLET
Chargé de mission
Filières Biologiques



Fabien SEVIN
Chargé de mission
Élevage ruminants



Olivia TALHOUK
Chargée de mission
Accompagnement
et Financement
des transitions
agroécologiques

Nos adresses mail se composent de la manière suivante :
Première lettre du prénom nom
@ara.lacoopagri.coop
Exemple : jdebalathier@ara.lacoopagri.coop

www.cdf-raa.coop
www.lacooperationagricole.coop





PRINCIPAUX MOUVEMENTS DES COOPÉRATIVES en 2020

JANVIER

Éleveurs du pays Vert (groupe Altitude) reprend la société de négoce Limobovi à Cieux (87).

JUIN

Fusion des coopératives bovines Socaviac (03) et Global (71) pour créer Feder Elevage.

JUILLET

Limagrain investit dans les protéines végétales en prenant une participation de 65% dans Nutrinat.

L'autorité de la concurrence donne le feu vert à la fusion des coopératives Dauphinoise et Terre d'Alliances dans la nouvelle coopérative Oxyane.

OCTOBRE

Limagrain intensifie son développement en Afrique en créant deux joint-ventures avec Seed Co, 1^{er} semencier africain : SeedCo West and Central Africa au Ghana et Limagrain Zaad South Africa, en Afrique du Sud.

Interlocuteur reconnu des coopératives agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes vis-à-vis des acteurs institutionnels et professionnels, La Coopération Agricole ARA conduit sa mission syndicale en lien étroit avec le niveau national : représenter et défendre les intérêts des coopératives et promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique, environnementale et sociétale.

Notre action s'inscrit dans un large réseau régional d'influence et de partenariats :

- Acteurs institutionnels politiques et financeurs ;
- Organisations professionnelles ;
- Partenaires techniques de la promotion, de la recherche développement innovation et de la formation ;
- Économie sociale et solidaire.



Janvier

Réunion régionale Felcoop

Février

Diffusion du manifeste de La Coopération Agricole pour les municipales

La Coopération Agricole au SIA avec sa nouvelle identité

Mars

Mise en place de la cellule de crise de La Coopération Agricole et du Flash Coronavirus

Lancement du débat public « ImpACtons »

Publication de la plateforme de mesures d'urgence de La Coopération Agricole

17 Mars au 11 Mai :
COVID-19,
1^{er} confinement

Juin

AG de La Coopération Agricole ARA dématérialisée

Publication de la plateforme des 30 mesures d'avenir de La Coopération Agricole

Juillet

Journée régionale RHD « j'achète local »

Julien Denormandie, nouveau ministre de l'agriculture

AAP Groupes 30 000 Ecophyto : 13 projets déposés par 8 coopératives sont labellisés

Septembre

La Coopération Agricole ARA rencontre Laurent Wauquiez chez Agamy

Mise en place du pôle Filières, Transitions et Valorisation

Lancement du plan France Relance par le gouvernement

Vote du projet des SDAGE Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne

Octobre

Conférence BEA de La Coopération Agricole en webinar « Élevage et consommateurs, je t'aime moi non plus ? »

Séminaire DRAAF-Cap Rural sur les PAT

Débat public « ImpACtons » à Valence

Renouvellement de la convention de partenariat avec VIVEA
Dominique Chargé à la rencontre de La Coopération Agricole ARA

30 Octobre au
14 Décembre :
COVID-19,
2^{ème} confinement

Novembre

Lancement promotion Philéas

Journée complémentarité des approvisionnements de la RHD régionale

Réunion régionale La Coopération laitière

Conférence régionale de l'ESS

Le Congrès de La Coopération Agricole en digital

Décembre

La Coopération Agricole ARA obtient la double certification Qualiopi et Qualicert

Réédition du guide « L'administrateur en questions »

Lancement du site web du Tour de France des Solutions coopératives

FÉVRIER | Retour sur le SIA

Malgré l'annulation du dernier jour, cette semaine a été particulièrement riche de rendez-vous politiques, institutionnels et professionnels.

La Coopération Agricole ARA a organisé ou participé à plusieurs temps forts :

- Rencontre de la délégation du président de Région Laurent Wauquiez ;
- Réunion de travail « Eau » des fédérations régionales et des coopératives du Bassin Loire-Bretagne ;
- Rencontre des établissements d'enseignement supérieur, dont ISARA Lyon et VetAgro Sup.



SEPTEMBRE | La Coopération Agricole ARA rencontre Laurent Wauquiez chez AGAMY

Patrice Dumas a présenté les priorités attendues par La Coopération Agricole dans le cadre du Plan de Relance :

- Renforcer la compétitivité des entreprises et des filières sur tous les marchés et promouvoir les produits régionaux pour restaurer une souveraineté alimentaire ;
- Accélérer et financer la transition agro-écologique attendue par la société ;
- Accompagner le renouvellement des générations, notamment en sécurisant le portage du foncier.

Les élus présents ont développé chacun de ces points en présentant les actions concrètes des coopératives et le soutien attendu de la Région.



OCTOBRE | Dominique Chargé à la rencontre de La Coopération Agricole ARA

Le conseil d'administration et l'équipe de la fédération ont accueilli Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole et Florence Pradier, directrice générale au Village by CA de Lyon le 27 octobre, dans un cadre sanitaire strict, pour faire un point d'étape des chantiers Vision 2030 et Structuration du réseau.

Dominique Chargé a rappelé l'objectif du projet et le cadre de travail : unification du réseau dans le respect des métiers et des régions, l'organisation au service de la stratégie et pas l'inverse.

Renouvellement de la convention de partenariat avec VIVEA

La Coopération Agricole ARA et VIVEA ont signé devant la presse le 27 octobre le renouvellement pour 3 ans d'une convention cadre de partenariat. Elle formalise les engagements réciproques entre VIVEA et La Coopération Agricole ARA dans la perspective de dynamiser la formation des coopérateurs et administrateurs des coopératives de la région.



Double certification QUALIOPi et QUALICERT

Auditée par SGS les 16 et 17 novembre, la fédération a obtenu la double certification : Qualiopi pour l'activité de formation des salariés et Qualicert RE/VIV04 pour l'activité de formation des agriculteurs. Cette double certification, garante de la qualité de nos procédures internes pour nos clients, nous permet d'entretenir des liens de confiance avec les financeurs de la formation Ocpiat et Vivea.

Covid-19

69 Flash coronavirus relayés

17 cellules de crise régionales

244 produits qualifiés dans le catalogue de produits coopératifs

145 000 masques chirurgicaux achetés pour les coopératives



Une commande groupée de 145 000 masques

Face à la crise sanitaire, certaines coopératives nous ont confié avoir des difficultés à se procurer des masques pour protéger leurs employés et leurs agriculteurs. Nous nous sommes alors mobilisés pour répondre à leurs demandes en proposant une commande groupée. C'est ainsi que nous avons recensé, pour une trentaine d'entreprises, un besoin de 145 000 masques chirurgicaux qui ont été achetés et redistribués aux coopératives sans marge.



FDCL 01 • Christine MÉNÉTRIEUX • Responsable administrative

La commande groupée de masques par La Coopération Agricole ARA a permis de répondre aux difficultés d'approvisionnement rencontrées par nos coopératives adhérentes, tout en simplifiant les démarches : un seul interlocuteur, un seul point de livraison et une sécurité sur la qualité des masques livrés. 9 coopératives ont été concernées dans l'Ain soit 8 000 masques commandés.

Nous tenons à remercier l'ensemble du travail effectué par La Coopération Agricole ARA.



LA COOPÉRATION AGRICOLE AUX COTÉS DES ADHÉRENTS PENDANT LA CRISE

Garder le lien avec les coopératives

Tout au long de cette année 2020 si particulière, l'équipe de La Coopération Agricole ARA a mis son énergie à apporter aux coopératives un accompagnement pour gérer la crise, tout en poursuivant les projets engagés dans le cadre de nos actions 2020.

Dès le 16 mars, alors que le confinement général était annoncé, la fédération a mis en place le télétravail avec les outils de travail à distance dont tous les collaborateurs étaient déjà équipés.

En relation étroite avec la cellule de crise nationale, nous avons gardé le lien avec les adhérents au travers du Flash Coronavirus.

Cette période inédite nous a enseigné de nouvelles façons de travailler avec des visioconférences, des webinaires... Chaque pôle de la fédération a su s'adapter pour poursuivre ses actions.

Assemblée générale dématérialisée

L'assemblée générale, annulée dans un premier temps, a été reportée au 30 juin en visioconférence avec une consultation en ligne préalable pour le vote des résolutions.

Patrice Dumas a dressé un premier bilan de la crise sanitaire et économique du Covid-19. Il a insisté sur la plateforme de mesures d'avenir de La Coopération Agricole pour bâtir une « souveraineté alimentaire et agroécologique » de la France comme de l'UE. Il a ensuite fait le point sur le projet Vision 2030 de La Coopération Agricole lancé au congrès de décembre dernier, qui a continué d'avancer malgré le confinement.

Ils l'ont dit...

Merci, good job. La Coopération fait la force !

Merci pour cette information et ce travail collectif.

Merci pour ce Flash très bien fait !

Merci pour votre implication dans cette crise.

Nous vous remercions pour toute l'information transmise régulièrement en cette période atypique.

Merci pour les informations que vous nous transmettez sur le Covid-19, c'est très précieux.

LES ACTIONS SYNDICALES POUR ACCOMPAGNER LES COOPÉRATIVES FACE A LA CRISE

Cellule de crise régionale

Une cellule de crise régionale sectorielle a été constituée dès le début du confinement avec les services de l'Etat (DRAAF et DIRECCTE) et de la Région, la Chambre d'agriculture régionale, la FRSEA, les JA, La Coopération Agricole ARA et l'ARIA. Nous avons participé très activement à cette cellule de coordination qui a permis de centraliser les problématiques des différentes filières pour assurer la continuité de service.

Notre action a permis par exemple, en lien étroit avec la cellule de crise nationale de La Coopération Agricole, d'obtenir la réouverture des jardineries dès le 2 avril. Notre action s'est concentrée par ailleurs sur la question de la sécurité des salariés et du recrutement des saisonniers mais aussi et surtout sur la question de l'écoulement des produits des coopératives et de l'approvisionnement de la distribution.

Soutien des coopératives impactées par la fermeture de la RHD

Avec la fermeture de la restauration collective et privée, les circuits de commercialisation des produits alimentaires ont été totalement déstabilisés et il a fallu réorienter les flux alimentaires. Le pôle Filières, Transitions et Valorisation s'est fortement mobilisé auprès des coopératives afin d'identifier et de qualifier les produits en recherche de débouchés pour faciliter la mise en relation avec les acheteurs régionaux tant sur le segment de marché GMS que RHD.

Ainsi, un catalogue de produits qualifiés regroupant 9 filières, 23 coopératives et 244 références produits coopératifs a été constitué et a été remonté à la Région dans le cadre de son action « J'achète local ».



Soutien des caves viticoles

La section Vignerons Coopérateurs ARA a mis en place un appui particulier aux caves coopératives, très impactées par la fermeture des cafés et restaurants, avec la diffusion régulière de notes d'informations juridiques et sociales sur les aides aux entreprises et une « hotline » pour répondre à leurs questions. En lien avec le réseau national Vignerons Coopérateurs, nous avons suivi les conséquences de la crise sur l'activité via les enquêtes auprès de coopératives, consolidées au niveau national pour participer aux négociations nationales et européennes sur les mesures de crise.

Face aux difficultés de commercialisation du Beaujolais nouveau, nous avons porté une opération spécifique avec la réalisation d'une vidéo en lien avec la Direction de la communication de La Coopération Agricole et la mise en relation des caves beaujolaises avec les acheteurs du réseau Gamm Vert national.

Des bras pour l'agriculture : mise en relation entre étudiants et coopératives

Dès le 16 mars, l'Isara-Lyon a été contrainte à fermer ses portes. Près d'une centaine d'étudiants confinés dans leur région d'origine se sont portés volontaires pour renforcer les équipes des entreprises de nos filières agroalimentaires qui en auraient besoin. La Coopération Agricole ARA a facilité la mise en relation avec les adhérents en recherche d'emploi temporaire. Cinq étudiants ont signé un contrat avec une entreprise adhérente de la fédération.

Covid-19



JURA MONT BLANC • Mathilde N'GUYEN • Responsable Qualité et Marketing

L'adaptation pour accompagner les adhérents.

Au début les adhérents ont craint qu'on soit obligés de fermer et ont été plus pressés d'avoir leurs produits. Les équipes terrain ont été là pour assurer la continuité de l'activité au niveau de la mise en sac et des livraisons. Nous avons été présents pour nos adhérents et tous les besoins pour les cultures ont été livrés.



LES COOPÉRATIVES ONT TENU LA CONTINUITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Dès l'annonce du 1^{er} confinement les coopératives agricoles et agroalimentaires ont prouvé leur capacité à s'adapter pour maintenir la continuité de la chaîne logistique alimentaire, tant pour approvisionner les agriculteurs que pour collecter les produits, faire tourner les usines de transformation et livrer la distribution.

Opération de solidarité de la coopérative Sodiaal

Lors du premier confinement le marché de la RHD s'est arrêté net. Les coopératives du Cantal qui travaillent avec des affineurs grossistes se sont retrouvées en grande difficulté et ne pouvaient plus vendre leurs fromages en blanc sortis usine. La plupart des fabrications ont dû s'interrompre, le lait ne pouvait plus être utilisé en fabrication et le marché spot de dégageement s'est par ailleurs complètement écroulé. Dans ce contexte extrêmement délicat, la coopérative Sodiaal a mis en place une opération de solidarité et affrété plusieurs convois afin de venir collecter le lait de ces petites coopératives pour fabriquer et stocker de la poudre sur leur site industriel de Rodez.



COOPÉRATIVE DE SAINT BONNET DE SALERS • Daniel FRUQUIÈRE • Président

La solution proposée et mise en place par Sodiaal nous a clairement permis de ne pas jeter 3 citernes de lait à un moment critique où nous n'avions aucune visibilité. Cette action a été positive et utile à notre petite coopérative !



Les pains Jacquet face à une demande multipliée par 2

Les ventes des pains de mie Jacquet ont été multipliées par deux à la mi-mars. La filiale industrielle du groupe Limagrain a su faire face au défi de répondre à cette demande en forte hausse.

Outre les conditions de travail spécifiques avec la mise en place des consignes sanitaires, Limagrain a fait le choix d'optimiser la production. Il a fallu jouer sur l'organisation des chaînes de production pour répondre à la demande. Jacquet-Brossard a ainsi classé les produits par priorité : A pour les plus demandés, B pour les séries un peu moins grandes et C pour les références spécifiques qui ont été abandonnées temporairement. Cela a permis également de faire face à l'absentéisme avec des transferts de salariés au sein d'une même usine.



GROUPE FEDER • Camille SONET • Référente AB

Notre filiale de découpe Séléviandes a connu des difficultés du fait de la crise sanitaire, notamment une baisse d'effectifs. Pourtant, l'activité de l'atelier est restée dynamique sur cette période, portée entre autres par une forte demande en produits locaux et un engagement des salariés, par leur présence et leur investissement. Sans ce soutien, nous n'aurions pas pu répondre à nos clients, ni à nos éleveurs.



La crise sanitaire a épargné les produits certifiés bio

Les produits bio ont fait l'objet d'un engouement sans précédent suite au premier confinement, à l'image des marques distributeurs dont les déclinaisons bio ont connu une progression de leur chiffre d'affaires de près de 30% (IRI, avril 2020). Les français annonçaient à l'époque vouloir soutenir l'achat de produits locaux et soutenir leurs PME.

Plan de Relance



Plateforme de mesures d'avenir de La Coopération Agricole

Dès le mois de juin 2020, La Coopération Agricole a formulé des priorités à inscrire dans le plan de relance annoncé par le gouvernement pour l'après-crise Covid-19 et dans les positions de la France auprès de l'UE dans le cadre de la future PAC. Cette plateforme de proposition de 30 mesures d'avenir pour les coopératives agricoles reposait sur 2 grandes priorités :

- Renforcer la compétitivité sur tous les marchés pour restaurer une souveraineté alimentaire ;
- Accélérer les transitions agroécologiques et énergétiques en travaillant sur un lien plus direct producteurs-consommateurs, que ce soit par les canaux de distribution existants ou par la création de circuits courts massifiés notamment dans la restauration hors foyer. Au niveau régional, cela comprend le travail avec les métropoles sur les Projets d'Alimentation Territoriaux (PAT).



Plan de Relance : 100 milliards d'euros pour la relance

Le Plan de Relance "France Relance" a été présenté par le Premier ministre le 3 septembre 2020. Doté de 100 milliards d'euros, son objectif est de transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant la crise covid-19 dans deux ans.

Il s'articule autour de trois volets : écologie, compétitivité et cohésion.

Parmi toutes les mesures du plan de relance, le volet transition agricole, alimentation et forêt gérée par le Ministère de l'agriculture représente 1,2 milliard € spécifiquement dédié sous la forme d'appels à projets, notamment le plan protéines végétales (100 M€), le plan de modernisation des abattoirs (130 M€) et le plan de structuration des filières agricoles et alimentaires (60 M€).

Accompagnement des coopératives

La Coopération Agricole s'est organisée rapidement entre les niveaux national et régional pour assurer le suivi de la mise en place des mesures de relance auxquelles les coopératives sont éligibles.

Nous relayons depuis octobre dernier le Flash Relance de La Coopération Agricole en le complétant des informations régionales concernant les dispositifs territorialisés du Plan de Relance.

Nous participons au comité de pilotage régional de suivi du Plan de Relance mis en place par la DRAAF. En lien avec l'équipe nationale de La Coopération Agricole et avec les services de la DRAAF, nous travaillons à recenser les besoins des coopératives, à les informer sur les appels à projets ouverts, à les aider à se saisir des mesures dont elles peuvent bénéficier et à accompagner individuellement celles qui le souhaitent pour le montage de leurs dossiers.

Ce travail de fond se poursuivra tout au long de l'année 2021.

Le Projet Agricole Régional



ANTICIPER LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le Projet Agricole Régional (PAR) a été écrit en 2015 dans le cadre de la fusion des régions administratives. Pour anticiper les élections régionales 2021, le Conseil de l'Agriculture régional (CAF AURA) a travaillé à la mise à jour du PAR.

Les organisations professionnelles membres du CAF AURA (FRSEA, JA AURA, Chambre régionale d'agriculture, CRMCCA et ses composantes, Groupama, MSA, Crédit Agricole et La Coopération Agricole ARA) partagent une même vision : une agriculture diverse, capable de rémunérer les agriculteurs qui :

- contribue à la production de valeur pour Auvergne-Rhône-Alpes ;
- continue de s'adapter aux besoins sociétaux ;
- investit dans l'avenir ;
- contribue à assurer la souveraineté alimentaire de la France.

UN PROJET, UNE TRIPLE AMBITION

Tout en tenant compte des enjeux de société et de la nécessaire reconnaissance de notre agriculture régionale, nous nourrissons une triple ambition pour notre souveraineté alimentaire :

- 1 | Produire des biens alimentaires de qualité (sains, sûrs et durables) pour l'ensemble des consommateurs ;
- 2 | Redonner par le prix à la production, sa juste valeur à notre travail en revalorisant les produits à la consommation ;
- 3 | Conforter la vitalité des territoires ruraux par une économie agricole forte et génératrice d'emplois et de services environnementaux.

5 AXES DE TRAVAIL

Le PAR s'appuie sur **5 axes** :

- La performance économique et environnementale de l'agriculture et de ses filières ;
- L'adaptation au changement climatique et la gestion des aléas climatiques ;
- L'installation, la transmission, le renouvellement des actifs agricoles et des salariés, les compétences et la formation ;
- La politique « Montagne » et des zones de handicap ;
- Vers un pacte sociétal pour une agriculture reconnue et soutenue.

Des supports de communication du PAR (plaquette et clip vidéo) seront réalisés en 2021 dans le cadre d'un plan de communication pour les élections régionales.



CLIMAGRAIN

UNE RÉGLEMENTATION COMPLEXE ET DES IMPACTS FORTS SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Face au changement climatique qui se manifeste par des sécheresses et des crues répétées, la disponibilité de la ressource en eau constitue un enjeu majeur pour l'économie agricole et agroalimentaire. Tous les usages de l'eau vont être impactés. La gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau est un sujet stratégique dont les coopératives agricoles vont devoir s'emparer pour sécuriser la production de leurs adhérents et de leurs outils industriels sur le long terme.

Anticiper, informer, définir des positions communes pour représenter et défendre les intérêts des adhérents, ces missions de la fédération prennent de l'importance également sur la thématique de l'eau. En ce sens, une séance du Conseil d'Administration a été dédiée à ce sujet en novembre.

LES PROJETS DE SDAGE 2022-2027 VALIDÉS

Les SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sont des documents de planification propres à chaque bassin qui fixent pour 6 ans les orientations pour atteindre les objectifs de « bon état des eaux ». Les projets de SDAGE ont été adoptés pour un nouveau cycle 2022-2027 par les comités de bassin en septembre 2020. Ils reviendront en comité de bassin en mars 2022 pour un vote définitif après une phase de consultation du public et de concertation qui durera toute l'année 2021.

La région étant à cheval sur 3 bassins, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée et Adour-Garonne, La Coopération Agricole a alerté les Préfets de Bassin sur la nécessaire cohérence des règlements entre chaque SDAGE afin de ne pas créer de discrimination entre les territoires au sein de notre région.

RENOUVELLEMENT DES COMITÉS DE BASSIN

Les Comités de bassin ont été renouvelés pour 6 ans en décembre 2020. La Coopération Agricole est représentée dans le collège des usagers économiques, aux côtés des représentants de l'agriculture et de l'industrie. Pour faciliter les concertations entre bassins et mieux défendre ses positions, La Coopération Agricole a mis en place un Comité Eau national. Au sein de chaque bassin, les coopératives seront sollicitées en 2021 pour participer à un groupe de travail interrégional de La Coopération Agricole.

L'eau, un enjeu majeur



LIMAGRAIN • Eric GRELICHE • Elu référent Eau

La coopérative Limagrain, en partenariat avec la chambre d'agriculture et la chambre de commerce et d'industrie, souhaite engager une réflexion globale sur la gestion de la ressource en eau à l'échelle de son territoire. Nous passons d'une crue à une sécheresse. Nous n'avons plus d'alimentation régulière. Or 2,4 milliards de mètres cubes passent chaque année à Vichy et l'agriculture n'en prélève qu'entre 15 et 30 millions. Et même rien, les années pluvieuses. Il y a donc suffisamment d'eau qui tombe. Il faut seulement pouvoir la stocker en quantité suffisante et l'utiliser de manière efficiente. D'où l'idée de Limagrain d'initier le débat autour d'une question majeure. Faut-il faire de petites réserves pour l'agriculture ou quelque chose de plus conséquent qui profite à tout le monde : les citoyens, l'industrie, l'agriculture et le secteur du tourisme ? Et au lieu d'être clivant se retrouver autour d'un projet commun ?

Source : La Montagne - 1^{er} juillet 2020.

Zoom sur...

Les PTGE

Nouvelle démarche instituée par l'instruction interministérielle du 7 mai 2019, le PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) vise à mettre en place une gestion équilibrée des besoins et des ressources en eau sur le bassin en anticipant les impacts du changement climatique et en respectant la fonctionnalité des écosystèmes tout en assurant un dynamisme socio-économique durable des territoires. Le PTGE est une démarche de co-construction d'un programme d'actions impliquant les acteurs du territoire. Au niveau régional, le premier PTGE a été initié fin 2020 par le Bassin Allier Aval.

UNE ANNÉE DE RÉFLEXION

À l'occasion du Congrès de décembre 2019, Dominique Chargé avait dressé une feuille de route pour 2020 avec le lancement de deux chantiers majeurs : doter La Coopération Agricole d'une vision commune à l'horizon 2030 et structurer notre réseau.

La réflexion a mobilisé un groupe de travail de 30 experts, regroupant des élus et cadres de coopératives et des parties prenantes (dont 5 issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes), le conseil d'administration de La Coopération Agricole ainsi que l'équipe de direction nationale et les directeurs de fédérations régionales, soit au total 340 jours de réflexion !

UNE VISION RENFORCÉE PAR LA CRISE COVID-19

Avec la pandémie, le monde s'est trouvé confronté à des défis sanitaires, économiques, sociaux et alimentaires inconnus jusqu'alors qui nous ont questionnés sur le « monde d'après » et la nécessité d'évoluer vers une meilleure durabilité de nos systèmes sur le plan environnemental et face au changement climatique. Le travail de fond autour de la Vision 2030 qui a été réalisé tout au long de l'année 2020 malgré la crise prend là tout son sens.



”

LA COOPÉRATION AGRICOLE • Dominique CHARGÉ • Président

Il était utile de retravailler sur un projet commun plus transversal en prenant en compte les évolutions des attentes citoyennes, mais aussi des agriculteurs adhérents aux coopératives. Pour être en phase avec les enjeux du 21e siècle, La Coopération Agricole doit devenir une organisation plus proactive et inclusive de ce que sont les grandes tendances de notre société et moins sur la défensive.

”

Source Agrafil - 19 janvier 2021.

DE LA RAISON D'ÊTRE À LA STRATÉGIE

La première phase du travail a conduit à la formulation d'une raison d'être de La Coopération Agricole, c'est-à-dire notre vision à l'horizon 2030 : quelle est notre ambition et comment voulons-nous être perçus ? Cette vision a été validée en juillet par le Conseil d'administration de La Coopération Agricole qui a ouvert la deuxième phase du travail : définir les axes stratégiques prioritaires pour le réseau dans les années qui viennent et l'organisation à mettre en place.

Le projet Vision 2030 a été dévoilé et partagé avec l'ensemble des adhérents en visioconférence le 14 janvier dernier.

BÂTISSEURS SOLIDAIRES D'UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE TERRITOIRES VIVANTS

Cette nouvelle raison d'être : « Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants » se décline en trois piliers stratégiques : la performance solidaire, l'alimentation durable et les territoires vivants. Ces grands axes prennent en considération à la fois les enjeux, les attentes et les besoins de l'ensemble des parties prenantes du secteur alimentaire.

”

BÂTISSEURS SOLIDAIRES D'UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE TERRITOIRES VIVANTS

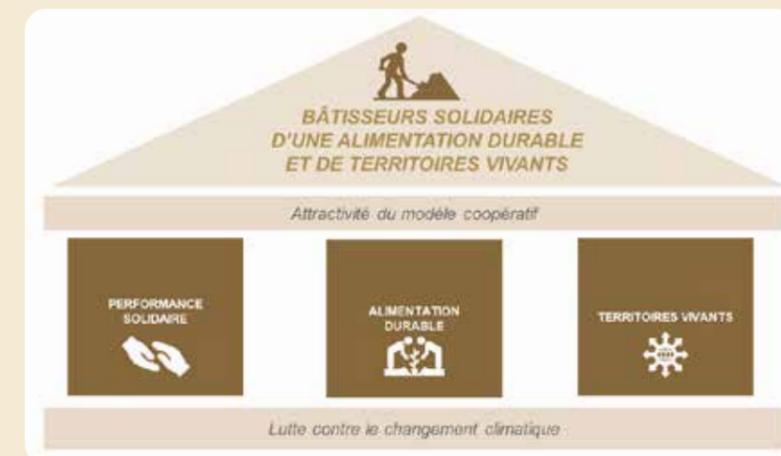
”

Le terme « bâtisseurs » évoque la résilience des entreprises-coopératives qui traversent les époques en s'adaptant aux changements. Il porte la volonté d'impulser une agriculture qui s'appuie sur une économie durable, tout en s'inscrivant dans une logique de souveraineté alimentaire répondant à tous les marchés, du local à l'international.

Le terme « solidaires » évoque la solidarité entre les adhérents coopérateurs, entre les coopératives, mais aussi intergénérationnelle : les coopératives sont un patrimoine commun qui doit être transmis aux générations futures.

« L'alimentation durable » est un parti pris qui évoque l'ambition de la Coopération de travailler à la durabilité de l'alimentation durable, en construisant des chaînes de valeur pour une alimentation responsable, saine et accessible à tous, qui inclut également la dimension plaisir.

Enfin, « les territoires vivants » fait référence à la dimension territoriale des coopératives, des entreprises non délocalisables qui sont créatrices de valeur et pourvoyeuses d'emplois sur l'ensemble des territoires français.



Structuration du réseau



UNE FORTE IMPLICATION DANS LA SECTION LA COOPÉRATION AGRICOLE RÉGIONS

Au croisement des filières et des territoires, la fédération régionale constitue le maillon de proximité du réseau de La Coopération Agricole auprès des coopératives et des partenaires institutionnels.

Patrice Dumas et Christophe Devos représentent Auvergne-Rhône-Alpes au conseil de la section Régions de La Coopération Agricole qui rassemble les 13 fédérations régionales. La mission de la section Régions est de coordonner les échanges entre les fédérations régionales et les sections « métiers » de La Coopération Agricole pour faciliter la mise en œuvre d'actions communes au service des coopératives agricoles dans les territoires.

Notre fédération régionale est très impliquée dans la section Régions puisque Jean de Balathier en assure l'animation sous la présidence de Jean-Pierre Arcoutel (La Coopération Agricole Occitanie) pour un tiers de son temps dans le cadre d'une convention avec La Coopération Agricole.

RENCONTRE D'UNE DÉLÉGATION DE RÉGIONS DE FRANCE AU SIA

Chaque année, le Salon de l'Agriculture marque un temps fort pour la section Régions. Les rencontres d'une délégation de Régions de France conduite par Jean-Pierre Raynaud, président de la commission agriculture, et d'une délégation de la commission européenne conduite par M. Dimitru, en charge du développement rural à la DG Agri ont permis d'échanger sur la future programmation de la PAC.

LES RÉGIONS MOBILISÉES DANS LA GESTION DE LA CRISE

Dès le début du confinement en mars, les fédérations régionales ont été associées aux cellules de crise mises en place dans les régions par les préfets et à la cellule de crise interne à La Coopération Agricole. Cette articulation a permis une transmission rapide des problèmes rencontrés par les coopératives et des solutions apportées.

Gestion de crise oblige, le réseau régional a été très sollicité. Il a su s'adapter pour assurer la continuité du service aux coopératives et a fait preuve de réactivité pour démultiplier ses actions en se coordonnant avec l'échelon national pour gérer et partager l'information.

La gestion de la crise a démontré tout l'intérêt de l'unification et de l'organisation du réseau pour fluidifier l'information et mettre en œuvre un service adhérents plus efficace.

UN RÉSEAU QUI SE STRUCTURE AUTOUR DU PROJET VISION 2030

Sous l'impulsion des élus de la Section Régions et du Bureau de La Coopération Agricole, le chantier « Structuration du réseau » ouvert au Congrès de décembre 2019 a pu avancer, un peu en marche forcée, malgré le contexte de la crise sanitaire, autour de 5 thématiques :

- Le socle commun de services ;
- L'efficacité du réseau ;
- La lisibilité et l'attractivité de l'offre ;
- La gouvernance du réseau ;
- Le(s) modèle(s) économique(s).

Une nouvelle organisation

CRÉATION DU PÔLE FILIÈRES, TRANSITIONS ET VALORISATION

Compétitivité et transition

L'agriculture régionale fait face à des handicaps de compétitivité liés à son territoire majoritairement en zone de montagne et aux structures d'exploitations agricoles. En revanche, la diversité des filières, la complémentarité plaine-montagne et la proximité d'un grand bassin de consommation régional offrent des opportunités aux coopératives pour aborder les transitions agroécologiques et énergétiques.

Travailler la compétitivité sur tous les marchés pour restaurer une souveraineté alimentaire et accélérer les transitions sont deux priorités fortes réaffirmées par le Conseil d'administration de La Coopération Agricole ARA en écho à la plateforme de propositions de La Coopération Agricole dans le cadre du Plan de Relance.



ELU RÉFÉRENT DU PÔLE FTV • Yannick DUMONT

Face à la demande de la société et des politiques publiques sur le sujet des transitions, le risque pour nos coopératives, qui sont soumises à la contrainte de rentabilité économique, est de se perdre et de faire les mauvais choix. Le pôle FTV doit pouvoir, nous aiguiller et nous aider à décrypter des segmentations marchés et/ou des aides publiques pertinentes qui nous permettront d'absorber le coût du risque et du changement (investissements, compétences, formation...) afin de plus « oser » demain.



Un nouveau pôle

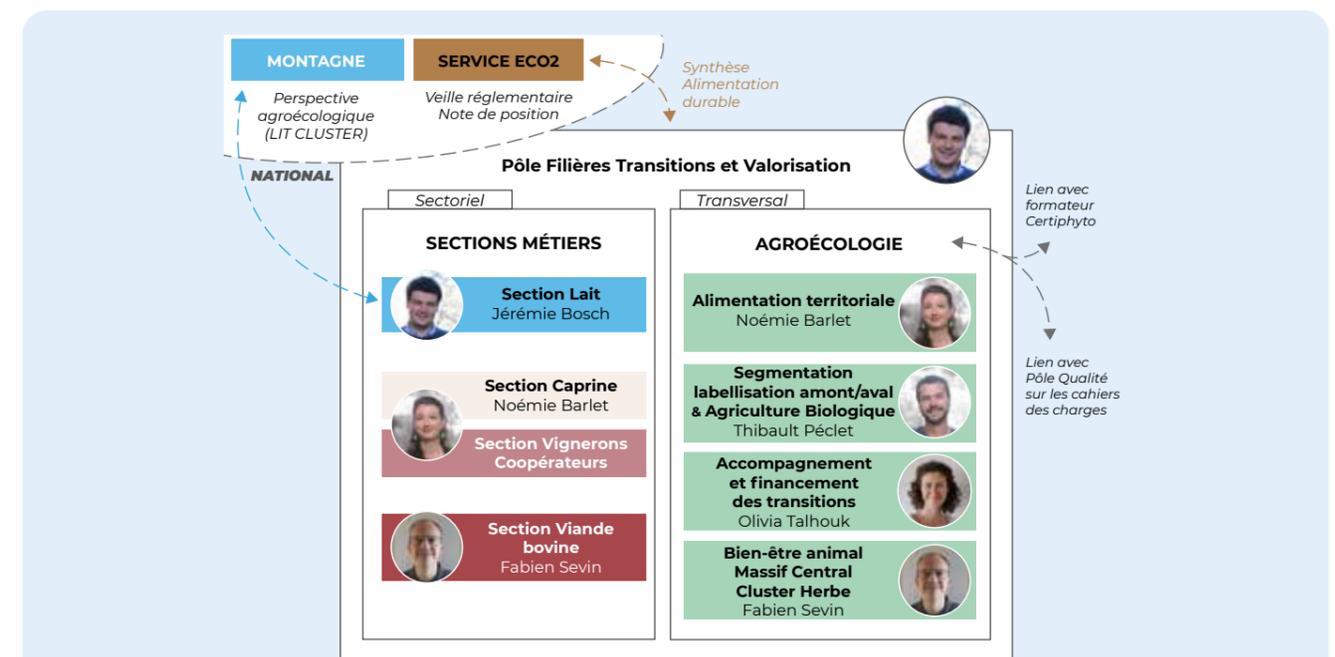
Pour répondre à ces enjeux, la fédération a renforcé son organisation en réunissant les pôles "Filières et Valorisation" et "Transition Agro Environnement et Energie" en un seul pôle : "Filières, Transitions et Valorisation". Cette nouvelle organisation facilite l'accompagnement des coopératives par le croisement entre une approche sectorielle basée sur le métier par filière et une approche transversale de la transition agroécologique pour répondre aux enjeux multiples (qualité, mode de production, proximité, énergie, déchets...). Le pôle facilite aussi les échanges entre les filières économiques sur les thématiques transversales agroécologiques.

L'animation de ce nouveau pôle se fait en lien avec l'échelon national en cohérence avec la structuration du réseau de La Coopération Agricole, sur les zones de montagne notamment.

Quatre leviers d'action

Le pôle mobilisera quatre leviers d'action pour accompagner les coopératives adhérentes dans les transitions agroécologiques et énergétiques :

1. **La segmentation marché** : aller chercher de la valeur produite sur les différents marchés avec des labels environnementaux ;
2. **Les financements** : développer une intelligence et un savoir-faire sur les leviers de financements publics et privés afin d'abaisser la prise de risque des coopératives et des associés-coopérateurs qui s'engagent concrètement dans ces transitions ;
3. **La mise en relation et la maîtrise d'œuvre** : identifier des partenaires de compétences, mettre en relation les coopératives selon leurs besoins, constituer un « réseau de confiance » La Coopération Agricole ARA et s'assurer du bon suivi des prestations réalisées ;
4. **La formation, pour les salariés des coopératives et les associés coopérateurs** : identifier et diffuser des offres existantes ou concevoir et coordonner des formations en fonction des besoins.



*LIT: Laboratoire d'Innovation Territoriale.

Les sections



©RACCOU STUDIO



Section Lait

Jean-Michel JAVELLE
Président de section



3 353 salariés

13 adhérents :
10 coopératives et
3 fédérations départementales

1,553 M
de litres de lait
collecté

1,9 Md€ de CA

”

Jean-Michel JAVELLE • Président de la section lait

Nous avons traversé une année laitière difficile mais pleine de solidarité.

En 2021 nous mettrons notre énergie pour travailler les dossiers (AOP, montagne, RHF) générateurs de valeur pour notre filière laitière régionale.

”

Faire avancer le dossier lait de montagne avec l'ensemble des acteurs de la filière

Jérémy Bosch consacre 15% de son temps à animer le dossier lait de montagne pour l'ensemble du réseau, dans le cadre d'une convention signée avec La Coopération Laitière. Deux axes de travail ont été déployés :

- Création d'un « do tank » avec le groupe lait de montagne du CNIEL pour élaborer un plan national avec les parlementaires et l'Etat ;
- Projet de marque ombrelle montagne avec un groupe d'acteurs volontaires qui devrait déboucher en 2021 à la création de la marque et d'une association.

Participer aux travaux des instances laitières régionales

La section (bovine et caprine) s'est particulièrement impliquée dans les dossiers régionaux :

- Comité de filière bovin lait : renouvellement de l'aide à l'investissement par la Région pour la collecte laitière, soutien aux démarches de segmentation ;
- CRIEL AMC : intégration de l'ILS (Interprofession Laitière des Savoie) en tant que section territoriale du CRIEL ;
- Animation du collège coopératives au sein du laboratoire interprofessionnel d'analyse laitière Agrolab's.



Section Viande bovine

Philippe PLASSE
Président de section



”

Philippe PLASSE • Président de la section Bovin Viande

En 2020 plus que jamais, dans les circonstances comme celles que nous avons traversées, notre engagement sur le territoire et notre modèle prennent tout leur sens. Nos coopératives sont des outils collectifs ancrés dans la filière bovin viande. Elles ont les capacités de déployer des actions structurantes avec de réels effets levier de développement. Elles doivent à ce titre jouer un rôle important dans la construction du prochain plan de filière régional.

”

La section viande bovine, force de proposition pour le renouvellement des dispositifs régionaux

Le troupeau allaitant représente la première filière agricole régionale et le 2^{ème} cheptel de bovins viande national. Les animaux finis produits par les adhérents des coopératives de la section viande sont à plus de 70% abattus sur la région, dans des outils filiales de coopératives ou privés. La section est particulièrement mobilisée pour maintenir ce positionnement et se doit de proposer des actions structurantes pour l'amont et l'aval de la filière dans le cadre de la construction du prochain plan de filière régional.

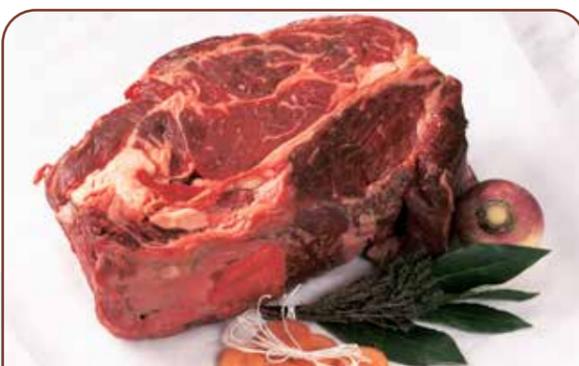
L'élevage allaitant régional doit mettre en avant ses atouts en termes de conduite d'élevage et de développement du territoire pour répondre aux évolutions des demandes sociétales. Pour cela nous participons activement au groupe bien-être animal de La Coopération Agricole et au comité de pilotage du Cluster Herbe qui a permis de soutenir 8 projets de recherche et développement durant l'année 2020.

1 500 salariés
(25% coops & 75% filiales transformation)

14 coopératives
adhérentes

970 M€
de CA
(1/3 coops &
2/3 filiales
transformation)

320 000
bovins collectés
dont 140 000
bovins finis



©INTERBEV/LAURENT FOURNAIS



Section Vin

Olivier REY
Président de section



1,166
million HL

1 cave sur 2
engagée en bio

36 caves coopératives

2 unions

Une section qui a pris sa place

La section Vignerons Coopérateurs ARA a renforcé son rôle de représentation au niveau de la filière régionale et nationale. Elle a participé aux orientations du futur plan de filière régionale vitivinicole : mobilisation des caves coopératives et des élus de la section dans la phase de concertation technique avant écriture des actions aidées par la Région. La section a également conforté son rôle de relais syndical régional en siégeant au nouveau bureau du Comité Vin.

Dans la poursuite de notre journée technique du 4 novembre 2019 sur le portage foncier, nous avons formalisé avec l'INRAE un projet partenarial de transfert scientifique « COOP'PORTAGE » (coopératives et portage foncier). Cette étude portée par l'INRAE se poursuivra en 2021. Elle apportera un décryptage des projets de portage foncier par les caves coopératives, un référencement des projets existants au sein du réseau Vignerons Coopérateurs et une identification des besoins et des points de vigilance sur le sujet pour les caves coopératives.

”

Olivier REY • Président de la section vin

Nos caves coopératives ont été fortement touchées par la fermeture de la CHR en 2020 et les nombreuses conséquences vont aller bien au-delà de l'année écoulée. Il est essentiel qu'en plus des défis liés au changement climatique, le futur plan de filière régionale soutienne nos caves coopératives dans le développement de l'oœnotourisme et dans leur agilité à conquérir de nouveaux marchés dans un contexte global de baisse des consommations de vin.

”

Filières, Transitions et Valorisation



Yannick DUMONT
Élu référent

Jérémie BOSCH - Noémie BARLET - Thibault PÉCLET - Olivia TALHOUC - Fabien SEVIN

80MI de lait de montagne collectés par les coopératives

235 produits coopératifs référencés dans la marque régionale
(La Région du Goût)

38 projets labellisés Cluster Herbe

soutenus avec un taux moyen d'aide de 60%

Rapprocher les acteurs économiques des acteurs de la R&D pour mieux appréhender les transitions

Les chantiers à venir en termes de transitions sont très importants. Il apparaît stratégique de pouvoir nous appuyer sur un réseau de partenaires de recherche & développement avec lesquels nous pourrions coconstruire des démarches innovantes et structurantes. C'est dans cette dynamique que La Coopération Agricole ARA s'implique activement aux côtés de ses partenaires dans le cluster Herbe Massif Central et le LIT EHM (Laboratoire d'Innovation Territorial pour l'Élevage à l'Herbe du Massif), le Cluster Bio et Végépolys Valley.



©VALONAC

Engager et soutenir des projets collectifs de segmentation marché

Marque régionale « Ma région, ses terroirs »

La Coopération Agricole ARA est fortement engagée dans les travaux autour de la marque régionale et ce à plusieurs niveaux :

- La gouvernance de la marque ;
- La formalisation des projets de charte avec les distributeurs ;
- Le référencement et l'agrément des nouveaux produits.

Les travaux au sein de cette marque sont tout à fait cohérents avec l'objectif de rendre plus visibles et plus accessibles les produits coopératifs régionaux.

Marque collective Alt. 1886

La Coopération Agricole ARA est très attachée au développement de la marque collective de filière « Alt. 1886 » exemplaire d'une démarche EGA (Etat Généraux de l'Alimentation) aboutie. Des déploiements commerciaux sont en cours dans plusieurs enseignes de distribution sur des plateformes régionales.

Émergence d'une marque ombrelle Lait de montagne

Comme évoqué dans les travaux de la section laitière, un important travail a été déployé sur ce sujet en 2020, La perspective 2021 est de pouvoir finaliser ce projet et de constituer juridiquement une association pour gérer cette marque ombrelle.

Relocaliser des sources d'approvisionnement de l'alimentation animale

La Coopération Agricole ARA a piloté un diagnostic de la filière nutrition animale sur la région autour de la problématique suivante : **Quelles sont les perspectives de relocalisation des approvisionnements de matières premières dans l'alimentation des filières d'élevages de la région Auvergne-Rhône-Alpes ? Proposition d'un plan d'action pour La Coopération Agricole ARA.**

Ce diagnostic nous a permis d'identifier des pistes de travail pour le réseau qui seront proposées en 2021 aux coopératives de céréales, de fabrication d'aliments et de productions animales.



©HERVE VIDAL

Promouvoir les produits coopératifs et une alimentation territorialisée

Le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) a révélé un fort enjeu de reconnexion entre territoires et filières autour de l'approvisionnement local. Dans ce contexte, il apparaît important pour la coopération agricole de rendre plus lisible et plus accessible son offre "produits de proximité".

Pour ce faire, La Coopération Agricole ARA a initié un partenariat inédit avec Cap Rural, l'Isara et la Chambre régionale d'agriculture sur la recherche de complémentarité entre les approches de relocalisation de l'alimentation ainsi que sur la recherche de complémentarité des circuits d'approvisionnement infra-régionaux. Le partenariat a donné lieu à un atelier d'exploration régional, le 6 novembre 2020 regroupant une soixantaine de participants issus des territoires (élus et agents) et des filières alimentaires (des coopératives jusqu'à la distribution). En 2021 la remobilisation de ce groupe de travail ainsi que la formalisation d'un annuaire des produits et des commerciaux des coopératives sont au programme.

”

Ludovic LIGNEAU • Directeur cuisine centrale de Villeurbanne • Membre du comité RHD régional de La Coopération Agricole ARA

Il nous faut concrètement relever le défi de la loi EGALIM (50% d'approvisionnements en AB, HVE, SIQO) et trouver des solutions pour dépasser les 30 à 40% d'achats locaux auxquels nous plafonnons pour les plus investis d'entre nous. Les coopératives agricoles régionales et les travaux de La Coopération Agricole ARA représentent un levier permettant la massification des volumes d'approvisionnement grâce à leurs capacités à proposer une offre diversifiée tout en maillant les territoires avec des outils logistiques adaptés.

”

Structurer les filières biologiques régionales

En 2020, la fédération régionale a conduit plusieurs actions répondant à des besoins exprimés par notre réseau.

La Coopération Agricole ARA a réalisé une étude « **Usage de la contractualisation comme outil de structuration des filières en AB et effets sur la rémunération des agriculteurs** ». Cette étude illustre les stratégies contractuelles des coopératives pour développer les filières biologiques et rend compte de leurs expériences en matière de construction des prix.

Sur le secteur grandes cultures, nous avons constitué un observatoire de suivi de l'offre et de la demande à destination des adhérents, conçu comme un outil de pilotage de leur positionnement marché.

Enfin, nous avons réalisé une analyse des besoins régionaux en légumes frais et secs bio pour répondre à l'objectif de la loi EGALim de 20% de produits bio dans les cantines et un diagnostic des freins et leviers pour un approvisionnement par les coopératives. Nous poursuivons nos travaux en 2021 pour améliorer la visibilité des produits coopératifs certifiés bio sur ce segment de marché.

”

AGAMY • Inès BERTRAND • Technicienne vignoble

Notre cave a pour objectif de passer à 30% de surface en Agriculture Biologique d'ici 2023. L'AB a l'avantage d'être lisible sur les marchés tout en ramenant de la valeur. Nous atteindrons cet objectif par étape afin de lever progressivement les freins techniques et culturels existants à la conversion vers l'AB. Nous avons ainsi monté un groupe 30 000 nous permettant dans un premier temps d'accompagner les producteurs pour s'approprier les alternatives techniques aux produits chimiques. Au gré de l'évolution des pratiques, nous travaillons à ce que l'AB devienne plus facilement accessible pour nos adhérents.

”


Gérard CHANTEL • Agriculteur coopérateur en Haute Loire

Il est toujours très difficile de prendre un virage sur une exploitation agricole. La prise de risque est très difficile à accepter et la plupart du temps rédhibitoire pour un changement concret. C'est pour cela qu'il est fondamental de travailler à la sécurisation de la prise de risque pour changer vers des systèmes différents, tant sur les débouchés des produits de l'exploitation (en valeur et/ou en volume), que sur le changement de cap dans la stratégie d'investissement et de pratiques.


Miser sur le collectif pour diminuer l'utilisation d'intrants

La transition agroécologique des modes de production vise à répondre aux enjeux de qualité de l'eau, des sols, de la biodiversité mais également de l'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Une partie des évolutions à mettre en œuvre passe par la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques. En ce sens, La Coopération Agricole ARA a accompagné 8 coopératives vers la structuration de collectifs d'agriculteurs travaillant à l'évolution de leurs pratiques voire de leur système d'exploitation. 1 GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) et 7 groupes Ecophyto 30 000 portés par des coopératives ont été reconnus en 2020 ; 5 autres groupes 30 000 sont en phase d'émergence cette année. Cela représente environ 160 agriculteurs engagés dans la transition agroécologique avec leurs coopératives.

Travailler à la baisse des Gaz à Effet de Serre (GES) et des coûts de l'énergie

L'agriculture peut contribuer à la substitution des énergies fossiles par la production d'énergies renouvelables tout en bénéficiant de voies de diversification économique. La Coopération Agricole ARA s'est investie en 2020 sur la transition énergétique notamment par l'organisation d'une formation « Photovoltaïque » qui a réuni 11 coopératives sur 2 jours. Trois coopératives régionales ont également participé aux webinaires « Méthanisation » co-organisés avec le réseau national.

Un accompagnement de l'ADEME aux coopératives qui souhaiteraient structurer une offre de services auprès de leurs associés-coopérateurs est à l'étude pour 2021. La fédération continue par ailleurs d'accompagner les coopératives sur la réduction des coûts de l'énergie via la poursuite du groupement d'achat d'électricité (27 entreprises régionales) et l'optimisation fiscale, avec le prestataire Opera Energie.

Proposer une meilleure articulation des outils de gestion des risques et de financement des transitions

En 2020, le pôle a réfléchi à des solutions opérationnelles pour mieux coordonner les outils de gestion des risques et le financement des transitions pour les associés coopérateurs. Ces réflexions reposent sur 3 axes principaux :

- Développer la contractualisation dans les filières agricoles ;
- Améliorer la résilience des exploitations grâce à des outils de gestion des risques ;
- Mieux aider l'investissement (matériel et immatériel) lié aux transitions des exploitations agricoles volontaires.

Afin de développer des dispositifs de financement dans un cadre collectif, la fédération souhaite partager et coconstruire avec ses partenaires en région sur le sujet en 2021.



Isabelle GUIBERT

70 dossiers
2 fusions
37 statuts mis à jour
52 demandes de coopératives pendant le confinement

Le service juridique apporte son appui auprès des coopératives et leurs filiales, aussi bien sur des aspects statutaires (assemblées générales ordinaires et extraordinaires) que sur des conseils d'organisation, de rapprochement, d'adhésion, de litiges avec les associés, de dissolution-liquidation...

Isabelle Guibert participe également à la commission juridique de La Coopération Agricole et aux groupes de travail spécifiques (exemple : rédaction d'une circulaire sur les coopératives à section).

Assister les coopératives face au contexte sanitaire

Le service juridique s'est adapté au contexte sanitaire à travers l'utilisation d'outils comme la visioconférence. Isabelle Guibert a pu garder le contact et répondre aux nombreuses demandes des coopératives pendant les périodes de confinement, notamment sur l'organisation et la tenue des assemblées générales par consultation écrite.

Accompagner les coopératives dans leur projet de création, de rapprochement et de restructuration

Le service juridique a accompagné des projets de rapprochement à différents niveaux d'avancement y compris la réalisation des formalités importantes inhérentes à ces opérations (greffe, HCCA...) :

- Deux apports partiels d'actifs réalisés par une cave existante à deux caves déjà constituées ;
- Fusion de 2 coopératives dans le secteur bétail et viande.


BOVICOOP • Vincent ESPOSITO • Directeur

Dans un contexte sanitaire perturbé, nous avons fait appel aux services d'Isabelle Guibert pour établir et programmer de manière légale nos assemblées générales. Nous avons, avec son appui, pris connaissance du cadre juridique de la possibilité d'une consultation écrite de nos adhérents. Son rôle a consisté à la mise en place d'un calendrier pour la mise en œuvre de cette consultation, d'une aide à la rédaction de son contenu et enfin au dépouillement des retours éleveurs et leur validation.

L'expertise juridique d'Isabelle a été déterminante pour nous permettre de valider et d'adopter les résolutions proposées.


Mettre à jour les statuts et les règlements intérieurs

L'arrêté portant sur l'homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles et unions, est paru le 20 février 2020. Cette mise à jour permet aux sociétés de demander des extensions de zones ou d'objet auprès du HCCA, de mettre à jour les extraits du registre du commerce, de revoir le fonctionnement statutaire de la coopérative.

Le service juridique a conseillé 37 coopératives et unions pour la mise à jour de leurs statuts et de leur règlement intérieur dans différents secteurs : lait (11), vin (8), bétail et viande, estive (7), céréales et approvisionnement (5), plantes aromatiques et fruits et légumes (5), forêt (1).

L'article R.525-3 du code rural a rendu le règlement intérieur obligatoire pour toutes les sociétés coopératives agricoles. Il s'agit d'un document à adapter au fonctionnement de chaque coopérative, à ses modalités de gouvernance et à ses activités économiques. Isabelle Guibert accompagne les coopératives dans l'écriture de ce document.

Former les dirigeants

Isabelle Guibert intervient dans le cadre des cycles de formations Phileas pour les administrateurs et anime à la demande, des journées de formation spécifiques :

- Responsabilité civile et pénale des dirigeants de coopératives ;
- Fusions et apport partiel d'actifs ;
- Comprendre le fonctionnement de sa coopérative.

Qualité, Sécurité des aliments et RSE



Laure GENIN

Pôle mutualisé
avec Isara Conseil



80 dossiers

20% en inter-entreprises

80% en intra-entreprises

39
auditeurs au
sein du Club

Une identité commune pour le pôle, mutualisé avec Isara Conseil

Fort de 3 consultantes Laure, Alexia et Justine, le pôle mutualisé avec Isara Conseil déploie son expertise auprès des entreprises du secteur agroalimentaire, des coopératives et des industries agroalimentaires.

Depuis septembre 2020, la mutualisation concerne également l'activité RSE.

Une nouvelle identité visuelle a été créée afin d'améliorer la lisibilité de notre offre commune, tout en gardant présents les deux logos de nos structures.

Le pôle a pour ambition d'être identifié comme un partenaire privilégié en qualité et sécurité des aliments, et d'être reconnu pour ses compétences en RSE, auprès des coopératives et industries agroalimentaires de la région.

Nos webinaires : un réel succès !

La situation sanitaire nous a contraints à modifier le format de nos événements. Nous avons dû développer d'autres moyens de communication pour continuer à être visibles et présentes auprès de nos clients.

Nous avons donc proposé à notre réseau de nombreux webinaires en phase directe avec l'actualité, relayés sur LinkedIn, qui ont été de vrais succès. À titre d'exemples :

- Juin 2020 : « L'adaptation de son système de management de la sécurité des denrées alimentaires » : 55 inscrits ;
- Novembre 2020 : « La révision de l'IFS V7 et la Food Safety Culture », avec le témoignage du directeur qualité et RSE d'Entremont : 167 inscrits et « La RSE en agro-alimentaire », co-animé avec l'AFNOR et le témoignage de Cécile VIENNE, responsable QSE et RSE de la Cave de Die Jaillance, engagée dans le label « Vignerons Engagés » : 110 inscrits.

Cette nouvelle forme de communication nous a permis d'avoir une plus grande souplesse dans l'organisation et de toucher de nouveaux clients en région Auvergne-Rhône-Alpes et au-delà.

”

COOP DE YENNE • Isabelle DANTIN • Responsable production et qualité

Notre coopérative est certifiée IFS Food depuis 10 ans (objectif : cadrer notre démarche et garantir à nos clients un système qualité efficace).

Nous souhaitons avoir un regard neuf sur notre fonctionnement. Nous avons donc sollicité Laure Genin pour la réalisation de 2 audits blancs IFS et l'animation de nos formations hygiène.

Nous avons apprécié le travail réalisé. Nous avons rencontré une équipe dynamique, compétente, disponible et de bons conseils, connaissant parfaitement le monde des coopératives.

”

Révision des référentiels de sécurité des aliments : une offre de formation adaptée et un outil d'auto-diagnostic

La mise en œuvre de la Food Safety Culture (FSC) à l'automne 2020 dans le cadre de la révision de l'IFS et de la certification FSSC 22000 marque un tournant pour les systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Chaque entreprise doit s'assurer que l'ensemble de ses salariés concernés partagent les mêmes valeurs et croyances afin de générer un état d'esprit et un comportement orientés vers la sécurité des denrées alimentaires. Cette notion, déjà présente dans la version 8 du BRC, a également été reprise en introduction de la nouvelle version fin 2020 du Codex Alimentarius.

Pour aider les services qualité à relever ce nouveau défi, le pôle a développé 2 nouvelles formations : une formation à la version 7 de l'IFS et une formation sur la Food Safety Culture avec proposition d'un outil d'évaluation du niveau de maturité de l'entreprise au regard de la FSC.



« Mes premiers pas en RSE »

Le pôle a poursuivi en 2020 l'action collective « Mes premiers pas vers la RSE » en adaptant le calendrier des différentes étapes au contexte sanitaire. Elle prendra fin au printemps 2021.

L'action a regroupé 5 entreprises (Isla Délice, le Groupe Popy, Gerbe Savoyarde, la Ferme bio Margerie et LC Salaisons) et a bénéficié du financement de la DRAAF à hauteur de 50%.

Après un pré-diagnostic individuel sur site pour identifier les bonnes pratiques en place et les pistes d'amélioration, les consultantes ont accompagné les entreprises pour :

- Identifier leurs parties prenantes prioritaires et leurs attentes ;
- Définir leurs enjeux ;
- Déterminer les domaines prioritaires sur lesquels elles doivent agir ;
- Formaliser leur politique RSE et leurs plans d'actions associés.

Dans le cadre de cette action, le pôle a animé des ateliers sur des thématiques ciblées, ouverts à d'autres entreprises que celles du collectif :

- Transition énergétique ;
- Qualité de vie au travail ;
- Achats responsables ;
- Marque employeur ;
- Communication responsable ;
- Empreinte socio-économique d'une entreprise sur son territoire.

Plusieurs entreprises engagées dans des démarches RSE ont apporté leurs témoignages : Terre Adélice, La Vie Claire, Charles et Alice.

Le dernier atelier prévu fin mars 2021 portera sur « Comment valoriser sa démarche RSE ? ». Les différents labels RSE développés en agroalimentaires seront présentés (Engagé RSE de l'AFNOR, PME+, La Note Globale...).

Un événement de clôture de l'action est prévu le 14 juin 2021 avec le témoignage des 5 entreprises pour partager leur retour d'expériences.

Fort de cette expérience collective réussie et de la satisfaction des entreprises engagées, le pôle souhaite lancer une deuxième action collective RSE à l'automne 2021.

Développement et apport de nouvelles expertises

Différentes actions sont déjà engagées en 2021 pour développer notre offre de services qualité/sécurité des aliments :

- Consolider notre offre sur les nouvelles formations IFS V7, et Food Safety Culture ;
- Recruter de nouveaux adhérents au sein du club audits croisés ;
- Développer nos interventions en audit IFS Log auprès des acteurs de la logistique et du transport ;
- Valoriser en région nos compétences en restauration collective développées dans les cantines des collèges de Seine et Marne.

”

GLACES DE LYON • Rémy CHALAYE • Responsable qualité

La société Glaces de Lyon est une entreprise spécialisée dans la fabrication de glaces et de sorbets artisanaux à destination de la RHF et de la GMS. Nous sommes certifiés IFS, Bio et « Glaces Artisanales de France ».

Au cours de notre démarche de certification IFS, il nous a semblé nécessaire de pouvoir échanger avec d'autres entreprises de l'agroalimentaire possédant une certification en sécurité des aliments. Étant ancien élève de l'ISARA-Lyon, j'avais connaissance de l'existence du club d'audits croisés. Notre adhésion au club nous a énormément aidés dans notre démarche d'amélioration continue.

Bien que les entreprises adhérentes soient de filières différentes (vin, fruit, céréales, charcuterie...), nous rencontrons les mêmes problématiques en matière de sécurité des aliments. Cette diversité d'entreprises est d'ailleurs l'une des grandes richesses de ce club.

Les audits croisés permettent de sortir de nos entreprises, de comparer nos méthodes de travail et de confronter nos points de vue.

L'entraide, le progrès et le mutualisme sont à mon sens les caractéristiques décrivant le mieux l'état d'esprit de ce groupe de travail.

”

Gouvernance et Stratégie



Pascal GOUX - Gaétan JAVEL



François PERICHON
Élu référent



COOPÉRATIVES DES BERGERS DU LARZAC • André PARENTI • Directeur

Séminaire administrateurs.

Je suis un des fondateurs des Bergers du Larzac : premier président, puis premier et seul directeur en vingt ans. J'ai donc tenu beaucoup de rôles. Cela a donné de la cohésion à la fromagerie et nous a permis de nous développer rapidement mais les producteurs s'appuyaient trop sur moi. Nous avons une vraie vie coopérative mais sans réelle implication des éleveurs. La coopérative a grandi en taille, volume, chiffre d'affaires, salariés... Ce fonctionnement devenait dangereux, d'autant qu'avec l'arrivée de nouvelles fermes, de nouveaux courants de pensées émergent.

Il était temps de nous poser pour rédiger une feuille de route et établir une nouvelle gouvernance. Nous avons donc décidé d'organiser des journées de réflexion avec l'ensemble des coopérateurs. La Coopération Agricole Occitanie nous a aiguillés vers Pascal et Gaétan qui ont su répondre à notre demande en coanimant des travaux réunissant entre 30 et 40 participants. La prestation a fait alterner apports indispensables, travaux en ateliers et débats en grand groupe. Je suis vraiment surpris du travail réalisé et de la prise de conscience sur l'importance de s'impliquer dans la vie coopérative !

Nos réunions de conseil d'administration ne sont plus les mêmes : les discussions sont vives et franches. Pari gagné !

Nous avons fixé des objectifs, des échéances, identifié des actions, décidé un nouveau mode d'organisation : à nous de jouer !



Accompagnement à la réflexion stratégique.
BERGERS DU LARZAC (12) - Janvier 2021.

14 formations financées par VIVEA

49% de l'activité hors AURA

419 stagiaires formés
352 agriculteurs et 67 salariés

4 cycles longs de formation supérieurs à 8 jours

80 jours d'intervention

La gouvernance coopérative : de la formation des administrateurs au développement agricole

L'activité du pôle est essentiellement tournée vers les prestations de formation et de conseil dans les coopératives sur les thématiques de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion de l'entreprise et du développement humain. Ces interventions touchent un public composé d'agriculteurs (administrateurs et associés coopérateurs) à plus de 90% et des membres des comités de direction.

En complément, les activités de développement agricole représentent un travail prospectif, d'enquêtes, de recherche et de rédaction.

Une activité formation impactée par la Covid-19

Le 1er confinement, en mars a été décrété alors que nous arrivions au terme de notre période d'activité hivernale de formation et nous a donc peu impactés. En revanche, la seconde vague nous a amenés à reporter toutes les prestations prévues en octobre et novembre 2020.

Du fait de la spécificité de notre public, nous n'avons pas pu développer de missions de conseil ou de formation à distance. En effet, lorsque nous avons préparé les missions du second semestre, les participants et parfois les présidents de coopératives eux-mêmes ont été très clairs : leur participation ou l'inscription à de nouvelles formations était conditionnée à une réalisation physique, dans le respect des consignes sanitaires. Les thèmes que nous abordons, majoritairement la gouvernance et la stratégie sont sources de débats, d'échanges et de confrontations qu'il est difficile de traiter en visio.



Programme de développement CASDAR : adaptation aux nouvelles méthodes de travail

L'année 2020 nous a conduits à évoluer dans nos pratiques et d'utiliser de nouveaux outils de collaboration numérique entre les différents réalisateurs du programme de développement de La Coopération Agricole financé par le Casdar.

Le groupe projet CARPAT (la coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire) piloté par Pascal Goux, regroupe 26 personnes issues des différentes fédérations. Les réunions plénières qui se tenaient à Paris ont été remplacées dès les premiers jours du confinement par des réunions en visioconférence. Ce mode de travail a montré son efficacité et le temps a pu être mis à profit pour faire avancer de nombreux dossiers.

Cette digitalisation de notre organisation de travail a aussi été répercutée dans les livrables produits, puisque deux webinaires ont été réalisés, l'un sur le thème de l'accompagnement financier des associés coopérateurs et l'autre axé sur les questions d'accès au foncier pour les coopératives. Chacun des webinaires a rassemblé environ 80 personnes et les retours ont été enthousiastes.

Notre expertise au service de la communication du réseau

Nous avons été sollicités par la direction de la communication de La Coopération Agricole pour apporter notre expertise à la conception d'outils d'animation dans le cadre du plan de renforcement de l'attractivité des coopératives agricoles.

Les réalisations 2020

Kit pédagogique : conçu pour animer des interventions en lycée agricole sur la présentation du modèle coopératif, ses atouts pour un associé coopérateur et l'accompagnement que peuvent apporter les coopératives pour aider leurs membres à s'engager dans les transitions agroécologiques.

Mise à jour de l'observatoire des actions en faveur des nouveaux coopérateurs : publié pour la 1^{ère} fois en 2019, il permet de recenser et catégoriser les différentes actions mises en place par les coopératives pour accompagner les nouveaux coopérateurs dans leur installation. Cette mise à jour permet d'enrichir la base de données et d'évaluer la progression des actions.

Guide d'accueil des nouveaux coopérateurs (parution en 2021) : ce guide permettra d'accompagner les coopératives sur la construction d'une procédure d'accueil des nouveaux coopérateurs, pour répondre aux nouvelles obligations des statuts mais aussi de favoriser et pérenniser l'arrivée de nouveaux coopérateurs.

Webinaires : mise en valeur des « Thémas » précédemment édités afin d'en assurer une plus large diffusion. À revoir ou réécouter sur la chaîne YouTube de La Coopération Agricole.

MOOC de la coopération agricole (coconstruit par La Coopération Agricole et AgroParisTech) : contribution à la rédaction d'une étude de cas s'insérant dans le parcours de formation.

Zoom sur...

Guide de l'administrateur

"L'administrateur en questions", dans sa 4^{ème} édition, apporte des réponses à plus de 144 questions que peut se poser tout administrateur, tout associé ou salarié de coopérative. Ce guide vise à permettre de mieux comprendre le système coopératif et progresser dans la mise en place d'une gouvernance robuste. Un exemplaire du guide a été adressé à tous les présidents de conseil d'administration des coopératives adhérentes à La Coopération Agricole ARA. Des exemplaires sont encore disponibles et accessibles en téléchargement.

Les comptes



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RÉSILIENT

Le modèle économique de La Coopération Agricole ARA repose sur 3 ressources : les cotisations, les prestations et les subventions, ce qui a permis à la fédération de maintenir un résultat proche de l'équilibre malgré une activité de prestations en fort recul en 2020 (-20%) du fait de la crise sanitaire.

Cotisations des adhérents

La cotisation syndicale permet de financer les **actions syndicales de la fédération** et d'apporter une part d'autofinancement pour les actions de développement. Les sections financent leur animation par des cotisations spécifiques.

Avec 331 100 € en 2020, les cotisations sont en légère baisse (-2%) et représentent 24% des ressources totales.

Elles se répartissent à 67% pour la cotisation syndicale, 15% pour la section laitière, 8% pour la section viande et 8% pour la section vigneron coopérateurs.

Subventions

Les subventions financent les **projets de développement** dans le cadre de conventions avec les partenaires financiers.

Avec 399 624 €, les subventions sont en baisse de 14% par rapport à 2019 et représentent 29% des ressources. Elles proviennent :

- Pour 77% de l'Etat dans le cadre du programme CASDAR de La Coopération Agricole et du PRDA ainsi que des crédits d'animation de la DRAAF et de l'ANCT Massif central (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) ;
- Pour 22% de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Prestations de services

La vente de prestations représente 43% des ressources de la fédération.

Les **prestations de services conseil et formation** ont généré un chiffre d'affaires de 394 413 € pour une marge brute de 341 935 € en baisse de 20%. La marge brute se répartit de la façon suivante :

- Gouvernance et stratégie : 41% ;
- Juridique : 32% ;
- Qualité et RSE : 15% ;
- Agro Environnement Energie : 8% ;
- Certiphyto et divers : 4%.

Les ventes d'autres produits et prestations s'élèvent à 196 094 € (y compris le produit de la revente sans marge de masques chirurgicaux aux coopératives pour 69 011 €). Les prestations d'animation pour la CRMCCA, La Coopération Agricole Régions et Métiers du lait et la Fédération des caves du Beaujolais représentent 73 100 €.

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos au 31 décembre 2020.

Produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 375 239 €. Ils sont en baisse de 12% par rapport à 2019.

Charges

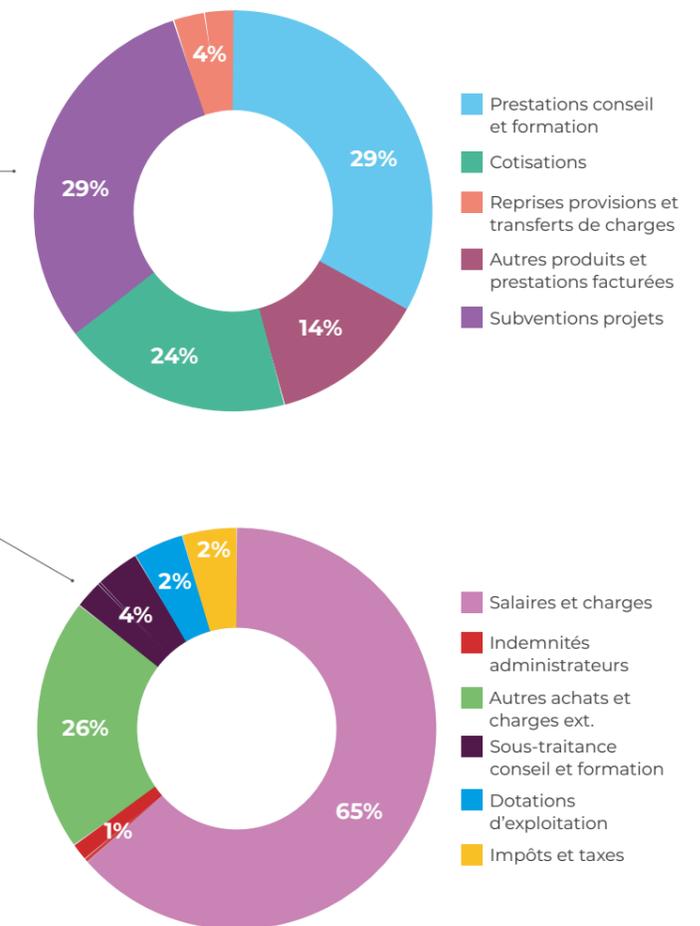
Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 406 783 €. Elles baissent de 9% par rapport à 2019 du fait d'économies de charges importantes sur les frais de mission et les actions non réalisées du fait de la crise sanitaire.

Le principal poste de charges est le poste salaires et charges de personnel qui représente 65% des dépenses. Le 2^{ème} poste est le poste autres achats et charges externes avec 26% des dépenses. Viennent ensuite les achats de sous-traitance de prestations formation et conseil avec 4% du total.

Résultat

La baisse des produits est compensée en grande partie par les économies de charges. Malgré tout, le résultat d'exploitation est déficitaire de 31 544 €. Après résultat exceptionnel, le résultat courant avant impôt, déficitaire de 7 661 €, permet de récupérer 1 149 € d'impôt sur les bénéfices de 2019.

Le résultat net de l'exercice après impôt est déficitaire de 6 512 €.



Bilan

Le total du bilan est de 843 794 €. Les fonds propres de la fédération s'élèvent à 362 918 € après affectation du résultat et des dotations aux provisions de l'exercice, soit 172 276 € de fonds associatifs et 190 642 € de provisions pour risques et charges.

La trésorerie est en forte hausse à 237 669 € grâce à l'apurement des soldes de subventions de 2017 et 2018.





LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Construisons en commun l'avenir de chacun

Siège social : Agrapole · 23 rue Jean Baldassini · 69364 LYON CEDEX 07
Tél. 04 72 69 91 91

Bureau d'Auvergne : Cité Régionale de l'Agriculture · 9 Allée Pierre de Fermat · 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 95 20

www.cdf-raa.coop

www.lacooperationagricole.coop

